

Aux résidents de l'Île d'Orléans

L'Île d'Orléans, le 15 avril 2020

Objet : Travailleurs étrangers temporaires – COVID-19

Madame, Monsieur, bonjour !

Comme vous le savez, l'agriculture locale repose en bonne partie sur la main-d'œuvre étrangère : elle est essentielle à notre sécurité alimentaire. Une première cohorte de travailleurs étrangers est arrivée à l'Île samedi dernier et d'autres suivront dans les prochaines semaines.

Ces travailleurs sont soumis à des règles strictes de sécurité, comme demandé par les autorités des gouvernements canadien et québécois sur le portail électronique suivant :

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/travailleurs-etrangers/conformite-employeurs/le-covid-faq.html>

En voici les principales lignes :

- Contrôle strict de la santé de chaque travailleur au lieu d'embarquement;
- Masque imposé pour tous les passagers pendant le vol incluant le personnel naviguant;
- Aucun repas ne sera servi à bord des vols;
- Arrivée des vols en matinée à Mtl/Trudeau et second contrôle de santé;
- Les travailleurs sont embarqués sur des autobus privés à destination des entreprises : Chaque employeur doit être prêt à accueillir les travailleurs, les informer et les ravitailler en nourriture. Ils sont responsables du respect des consignes de sécurité et des restrictions de sortie de la ferme.

L'agence de la santé publique de la région ainsi que la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) seront systématiquement informées de l'arrivée des travailleurs étrangers et feront un suivi auprès des producteurs agricoles.

Pour la protection de votre santé et la nôtre, L'UPA et la MRC de L'Île-d'Orléans travaillent de concert afin de s'assurer que l'ensemble de ces mesures de sécurité sanitaires soient connues et appliquées par tous. Nous vous invitons à communiquer avec nous si vous avez des préoccupations à cet égard.

Merci d'encourager nos producteurs et entreprises locales !



François Blouin, président
UPA Ile d'Orléans



Harold Noël, préfet
MRC Ile d'Orléans